

**CONDITIONS PARTICULIERES
DE VENTE EN LIGNE DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANQUES ET ACTIVITES HIVER**

Société ADS

SA au capital de 17 756 460,00 €

RCS Chambéry n° B 076 520 568

Siège social : Chalet des Villards- Arc 1800- 73 700 Bourg Saint Maurice

N° TVA Intracommunautaire : FR 61 076 520 568

N° Tel : +33(0)4.79.04.24.00

Formulaire de contact : lien <https://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski/fr/contact>

Mandataire d'Intermédiaire en Assurance / N° ORIAS : 17007384

RC professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès d'Allianz IARD - 1, cours Michelet- CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex,

Ci-après dénommée le « Vendeur ».

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions entrent en vigueur à compter du **19 avril 2022**.

La validation d'une commande conclue en ligne :

- Soit sur <http://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski> (ci-après le « Site internet ») ;
- Soit sur l'application mobile « Paradiski Yuge »,

implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) »), aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Vente (CGV) et les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions concernent exclusivement les personnes physiques ayant la qualité de consommateur au sens de l'article liminaire du Code de la consommation.

L'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

ARTICLE 2. DESCRIPTIF DES PRODUITS ET SERVICES PROPOSES

La vente via le Site Internet permet au Client :

1. **D'acheter ou de recharger un titre de transport sur remontées mécaniques** (ci-après le « Pass ») sur le support gratuit dénommé « ski carte », à l'exception du Pass « Senior à partir de soixante-quinze (75) ans ». Celui-ci peut être acheté ou rechargé uniquement dans les points de vente physiques d'ADS (Bourg Saint Maurice/Les Arcs et Peisey-Vallandry).

Pour un premier achat de Pass, celui-ci est délivré sur un support « ski carte » remis au Client selon l'une des options de livraison définies à l'**article 6** ci-après.

Pour un rechargement de Pass, le Client doit être déjà en possession d'un support « ski carte » afin de bénéficier de ce service.

2. **D'acheter ou de réserver les activités suivantes** (ci-après les « Activités ») :
- La descente en luge à Arc 1800 (Luge 1800) ou à Arc 2000 (Luge 2000) ;
 - La « première trace » (ou « First Track ») ;
 - L'embarquement immédiat Aiguille Rouge ;
 - L'entrée à la piscine d'Arc 1800 ;
 - La Tyrolienne à Arc 2000.

L'application « Paradiski Yuge » permet uniquement le rechargement de certains Pass et de certaines Activités pré-définis. Le Client doit donc être déjà en possession d'un support « ski carte » pour pouvoir bénéficier de ce service.

La liste et les caractéristiques des différents Pass et Activités proposées sont présentées dans la grille tarifaire spécifique de chaque canal de vente et consultable sur ce dernier.

L'ensemble des Pass et Activités demeure disponible dans les points de vente physiques du Vendeur, à l'exception de l'entrée à la piscine d'Arc 1800 vendue exclusivement par le Vendeur sur l'application Paradiski Yuge ou sur place par le gérant de ladite Activité.

NB : Un justificatif de vente est envoyé par courriel au moment de la confirmation de la commande en ligne. (ci-après le « **Justificatif de vente** »)

ARTICLE 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande ne peut être enregistrée que :

1. **Dans le cas d'une commande avec compte** (obligatoire pour toute commande de Pass ou utilisation de Paradiski Yuge), si le Client s'est clairement identifié :
 - Soit par l'entrée de son code d'accès (adresse email+ mot de passe) qui lui est strictement personnel ;
 - Soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.
2. **Dans le cas d'une commande sans création de compte** (uniquement possible pour les commandes d'Activités), si le Client a renseigné les informations suivantes : adresse mail et numéro de téléphone mobile.

Dans tous les cas, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation définitive (Article 1127-2 du Code civil).

Pour finaliser la Commande le Client doit prendre connaissance des présentes conditions ainsi que des CGV et CGU, les accepter et procéder au paiement selon les modalités prévues à l'**article 4**.

Le Vendeur confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel de confirmation de commande contient un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le **Justificatif de vente**.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

- Concernant les Pass :

Sauf pour le rechargement en ligne visé à l'**article 7** ou le retrait des Pass aux automates (cf. **article 6**), les commandes en ligne complètes (règlement et photographies fournis) doivent être impérativement conclues en ligne **au plus tard le quinzième jour (pour l'étranger et les DROM-COM) et le septième jour (pour la France métropolitaine) avant le premier jour de validité du Pass**, afin que le Client puisse recevoir ses Pass à domicile. A défaut de respecter ces délais, le Client ne pourra pas recevoir sa commande à domicile.

Toutefois, les commandes en ligne complètes (règlement et photographies fournis) peuvent être conclues en ligne jusqu'au **troisième jour avant le premier jour de validité du Pass**.

Dans ce cas, le Client doit retirer ses Pass dans le point de vente choisi lors de sa commande, cela étant possible dès la veille de leur premier jour de validité, en tenant compte de ses horaires d'ouverture.

- Concernant les Activités :

Les commandes des Activités peuvent être effectuées en ligne jusqu'au jour J, à l'exception de l'Activité « First track » dont la réservation est possible jusqu'à la veille de la date prévue pour cette Activité, et dans la limite des places disponibles.

En plus du Justificatif de Vente défini ci-avant, le Client reçoit un second courriel, sur lequel figure le QR Code qu'il doit charger sur son mobile ou imprimer, afin de le présenter au lieu d'accueil de l'Activité correspondante pour en bénéficier.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1. Généralités

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Lors de la commande en ligne, le Client déclare être titulaire des pièces officielles justifiant les avantages tarifaires dont il peut bénéficier.

Pour les livraisons à domicile de Pass, les **frais de port suivants sont facturés au Client :**

- **Deux euros et cinquante centimes (2,50 €) pour un envoi en France métropolitaine et ;**
- **Quatre euros (4,00 €) pour un envoi dans les DROM-COM et à l'étranger.**

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande, sauf option du paiement en trois fois sans frais si la commande est effectuée pendant la période indiquée et dans les conditions précisées à l'**article 4.2** ci-après. Les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire acceptée par le Vendeur (en euros ou devises étrangères « système DCC ») et ou par chèque-vacances Connect, ces derniers étant intégrés au système de paiement.

Le paiement par carte bancaire (le cas échéant complété par un paiement par chèques-vacances Connect) est effectué via des solutions de paiement en ligne sécurisé de Lyra Network (Payzen), qui garantissent la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment, le Vendeur n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. Le Vendeur est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

4.2. Paiement en trois fois sans frais ou quatre fois avec frais : exclusivement via le Site Internet

Le Client a la possibilité de régler sa commande en trois échéances sans frais ou quatre échéances avec frais si les conditions suivantes sont réunies :

1. Le montant total de sa commande est de 300 € TTC minimum en cas de paiement en trois échéances (sans application de frais), de 400 € TTC minimum (avant application des frais) en cas de paiement en quatre échéances ;
2. Le montant total de sa commande est inférieur à 5 000 € TTC ;
3. Il effectue sa commande via le Site Internet ;
4. Il règle l'intégralité du montant de sa commande à l'aide d'une carte bancaire délivrée par un établissement bancaire établi au sein de l'Union européenne et valide jusqu'à la dernière échéance de paiement de sa commande.

Si le Client choisit un règlement en trois échéances, il est prélevé d'un tiers du prix de sa commande au moment de cette commande. Le deuxième prélèvement d'un tiers du prix est effectué un mois plus tard sur la carte bancaire dont le Client a donné le numéro au moment de sa commande. Le solde est prélevé un mois après le deuxième prélèvement sur la même carte bancaire.

Si le Client choisit le paiement en quatre échéances, le prix TTC de sa commande est majoré d'une somme égale à 2,27 % de ce prix.

Le client est prélevé d'un quart du prix majoré de sa commande au moment de cette commande. Le deuxième prélèvement d'un quart du prix majoré est effectué un mois plus tard sur la carte bancaire dont le Client a donné le numéro au moment de sa commande. Le troisième prélèvement d'un quart du prix majoré est effectué un mois après le deuxième prélèvement sur la même carte bancaire. Le solde est prélevé un mois après le troisième prélèvement sur la même carte bancaire.

Pour bénéficier du paiement en plusieurs échéances, le Client doit choisir l'option correspondante au cours du processus de commande. Le paiement est effectué par le biais de la plateforme sécurisée Alma. [VOIR LES CONDITIONS DE PAIEMENT ALMA.](#)

Le Client doit veiller à ce que le montant de chaque prélèvement prévu soit inférieur au plafond autorisé par son organisme bancaire.

ARTICLE 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE

5.1. Le paiement au comptant

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client lors de la passation de la commande.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue en ligne et confirmée par le Client, le Vendeur accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue la confirmation de commande valant **Justificatif de vente** et qui contient le récapitulatif de commande et la note.

5.2. Le paiement en trois (3) fois sans frais ou quatre (4) fois avec frais : exclusivement via le Site Internet.

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client pour le tiers du montant total toutes taxes comprises de la commande lors de la passation de ladite commande.

Le refus d'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque pour le tiers du montant total précité de la commande entraîne l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur le Site Internet et confirmée par le Client, le Vendeur accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue la confirmation de commande valant **Justificatif de vente** et qui contient le récapitulatif de commande et la note.

Clause de réserve de propriété :

Dans le cas du paiement en trois (3) fois sans frais ou quatre (4) fois avec frais, les Pass resteront la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix mais le Client en devient responsable dès leur remise matérielle.

En cas d'incident de paiement sur la deuxième ou la troisième échéance, le montant total de la commande correspondante devient immédiatement exigible. A défaut de paiement dudit montant, le Vendeur se réserve le droit d'invoquer la clause de réserve de propriété (cf. ci-dessus) afin d'obtenir la restitution des Pass.

ARTICLE 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE ET RETRAIT

- **Concernant les Pass :**

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'**article 7**, le Client ayant commandé en ligne, a le choix :

- Soit de se faire livrer à domicile à l'adresse qu'il a indiquée.

Sauf cas de force majeure, le Vendeur s'engage à livrer les Pass par la Poste au plus tard le **deuxième jour pour la France métropolitaine et au plus tard le quatrième jour pour l'étranger et les DROM-COM avant le premier jour de validité du Pass** (le cachet de la Poste faisant foi).

- Soit de retirer ses Pass dans le point de vente qu'il a choisi, dès la veille du premier jour de validité desdits Pass, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente.

Le **Justificatif de Vente** sera alors exigé par les services du Vendeur ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Pass commandés ne pourront pas être délivrés.

La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu.

- Soit de retirer ses Pass sur un automate dès confirmation de sa commande, en tenant compte des horaires d'ouverture des points de vente disposant de ces appareils (cf. liste sur le Site Internet), et sous réserve que le Client fournisse le numéro de commande ou le QR Code ou le nom associé au paiement de la commande, qui figurent sur le **Justificatif de vente** (hors « Pass saison »).

- **Concernant les Activités :**

Une fois son **Justificatif de Vente** imprimé (ou le second courriel sur lequel figure le QR Code), le Client doit se présenter au lieu d'accueil et aux horaires mentionnés sur ledit Justificatif, afin de pouvoir bénéficier de l'Activité.

ARTICLE 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE DES PASS

Un support « ski-carte » émis par le Vendeur peut être rechargé en fonction des Pass proposés en ligne, **au plus tard quinze (15) minutes avant le début de validité du Pass choisi**.

Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par le Vendeur au Client, lequel devra conserver ce **Justificatif de vente**, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Pass aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

ARTICLE 8. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L. 221-2, 9° du Code de la consommation d'une part, et à l'article L. 221-28, 12° du Code de la consommation d'autre part, la vente des Pass et des Activités n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L 221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

En revanche, la vente des produits d'assurance « Carré Neige » demeure soumise aux dispositions relatives au droit de renonciation en cas de multi-assurances prévu par le Code des assurances, et dont les modalités figurent dans les Conventions spéciales (document IPID, notices d'information) disponibles en ligne (www.carreneige.com).

ARTICLE 9. MODIFICATION DE COMMANDE

La modification de commande ne peut en aucun cas être utilisée par le Client pour bénéficier d'une offre promotionnelle et/ou d'une réduction de prix quelconque.

Une demande de modification de commande peut être adressée au Vendeur, sous réserve qu'elle porte exclusivement sur un **changement des dates de validité du Pass et/ou sur un changement de date de validité de l'Activité réservée (pour les Activités datées) sans modification de prix et pour la saison d'hiver en cours.**

Aucune autre modification de quelque nature qu'elle soit et notamment de prix ne sera acceptée par le Vendeur.
En conséquence de quoi, toute autre demande de modification ne sera pas traitée.

Ces demandes de modification de dates doivent être pour cela **envoyées au plus tard quarante-huit (48) heures avant le début de validité du Pass ou de l'Activité concernée.**

Pour cela, le Client doit adresser sa demande de modification par courrier simple ou par courriel aux adresses mentionnées à l'**article 11** ci-après.

Le cachet de la Poste fera foi pour la fixation de la date de toute demande de modification par courrier.
En cas de demande de modification par courriel, c'est la date d'envoi de ce dernier qui fera foi.

Pour être recevable, la demande de modification du Client doit comporter :

- Le numéro de la commande correspondante ;
- Les coordonnées postales du Client ;
- Le numéro de rechargement du ou des Pass à modifier.

Concernant les Pass :

Le Vendeur réalise directement la modification sur les dates de validité via son système informatique de vente en ligne.

Le changement des dates de validité s'opère alors automatiquement au premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres » et ce, sans frais supplémentaires.

Le Client conserve donc le support du Pass modifié, lequel pourra en outre être réutilisé et rechargé par la suite.

Concernant les Activités datées :

Le Vendeur réalise directement la modification sur les dates de validité via son système informatique de vente en ligne. Le premier QR Code sera dévalidé, un nouveau QR Code sera envoyé par courriel au Client, qu'il devra présenter au lieu d'accueil de l'Activité correspondante.

Rappel : Les Activités non datées peuvent être utilisées à tout moment durant la saison d'hiver en cours.

ARTICLE 10. ANNULATION DE COMMANDE DE PASS

L'annulation de commande ne peut en aucun cas être utilisée par le Client pour bénéficier d'une offre promotionnelle et/ou d'une réduction de prix quelconque.

Pour être prise en compte, la demande d'annulation de commande ne doit pas porter sur des promotions et exclusivités internet et doit être faite **au plus tard quarante-huit (48) heures avant la date du premier jour de validité du Pass correspondant.**

Pour cela, le Client doit adresser sa demande d'annulation par courrier simple à l'adresse suivante :
Adresse postale : *ADS- Service relation client- Chalet des Villards- Arc 1800-73 700 Bourg Saint Maurice*
Ou à l'adresse suivante : contact.ads@compagniedesalpes.fr

Le cachet de la Poste fera foi pour la fixation de la date de toute demande d'annulation par courrier.
En cas de demande d'annulation par courriel, c'est la date d'envoi de ce dernier qui fera foi.

Pour être recevable, la demande d'annulation du Client doit comporter :

- Le numéro de la commande correspondante ;

- Les coordonnées postales du Client et
- Le numéro du support rechargeable du ou des Pass à annuler.

Ce remboursement sera effectué en recreditant la carte bancaire ayant été utilisée pour la transaction.

NB : Tout remboursement sera basé sur le montant en euros de la transaction initiale. En cas de variation du taux de change entre ladite transaction et la date de remboursement, la différence demeure à la charge du Client.

Le Vendeur s'engage à rembourser le Client dans un délai de trente (30) jours à compter de la demande d'annulation.

Le Pass concerné ne doit pas avoir été utilisé, même partiellement.

Le Client peut alors conserver le support du Titre annulé, qui pourra être réutilisé et rechargé par la suite.

En tout état de cause, le remboursement porte uniquement sur le prix du Pass.

Rappel : Les Activités ne peuvent donner lieu à annulation/remboursement, sauf hypothèses prévues à l'article 3.4 des CGV.

ARTICLE 11. SUIVI DE LA COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Vendeur est à la disposition du Client :

Tel : +33(0)4.79.04.24.00

Adresse postale : ADS- Service relation clients- Chalet des Villards- Arc 1800-73 700 Bourg Saint Maurice

Formulaire de contact : lien <https://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski/fr/contact>

ARTICLE 12. RESPONSABILITE

- Concernant les Pass

Le Vendeur ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications. (Art L221-2 9° Code de la consommation)

- Concernant les Activités

Le Vendeur est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu en ligne, que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au consommateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. (Art. L221-15 Code de la consommation).

ARTICLE 13. RESILIATION POUR DEFAUT OU RETARD DE LIVRAISON

Sauf cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil, en cas de manquement de le Vendeur à son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client ou, à défaut, au plus tard trente (30) jours après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, le Vendeur de fournir les prestations dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résolu à la réception par le Vendeur de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que le Vendeur ne se soit exécuté entre-temps. Le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque le Vendeur refuse de fournir les prestations ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client, et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat (Article L216-2 du Code de la consommation).

ARTICLE 14. PREUVE, CONSERVATION ET ARCHIVAGE

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément à l'article 1366 du Code civil ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées en ligne.

Le Client doit conserver impérativement la confirmation de commande, valant Justificatif de vente, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques ou sur les lieux d'Activités.

Conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation, pour toute commande réalisée en ligne pour un montant au moins égal à 120€, le Vendeur assure la conservation de l'écrit constatant la commande du Client, pendant une durée de dix ans à compter de la date de l'exécution de la prestation correspondante, et lui en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée, sur simple demande de ce dernier.

ARTICLE 15. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments du Site Internet et/ou de l'application « Paradiski Yuge », qui sont propriété du Vendeur, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un desdits éléments ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable du Vendeur.

ARTICLE 16. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Vos données sont collectées par le Vendeur, en tant que responsable de traitement, afin notamment de faciliter et traiter vos achats en ligne, gérer la relation client et vous adresser par mail des offres commerciales relatives aux produits et services d'ADS, ou, si vous l'avez accepté, de ses partenaires.

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression.

Vous pouvez mettre en œuvre ces droits en contactant ADS :

- Par le biais du formulaire de contact accessible sur la page « Contact » de ce site internet
- Par courrier à l'adresse suivante : ADS - Service protection des données personnelles - Chalet des Villards- Arc 1800-73 700 Bourg Saint Maurice
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : ads.privacy@compagniedesalpes.fr.

Pour en savoir plus sur la protection et les traitements de vos données personnelles, merci de consulter la rubrique « mentions légales » du canal de vente utilisé : <https://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski/fr/mentions-legales-ads>

ARTICLE 17. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

cf. article 4.7 des CGV